



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 78205

Texte de la question

M. Marc Dolez appelle l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur les frais de règlement de succession d'un livret A prélevés par les banques. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il entend prendre des mesures pour encadrer ces frais souvent excessifs et loin de correspondre au coût de traitement administratif assumé par la banque.

Données clés

Auteur : [M. Marc Dolez](#)

Circonscription : Nord (17^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78205

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [21 avril 2015](#), page 2962

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)